



Formulaire de demande de reconnaissance Coordonnées de la requérante

Date souhaitée de l'ouverture : _____

Identification :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Cellulaire : _____

Adresse courriel : _____

Secteur (quartier/parc/école la plus proche) : _____

Signature de la requérante

Date

Veillez cocher les documents joints à cette demande et ceux à venir, le cas échéant.

Si vous souhaitez offrir des services de garde éducatifs en communauté et en entreprise, certaines nuances s'appliquent aux documents devant être fournis.

Référez-vous à la dernière colonne en ce sens.

DOCUMENTS	OUI	À VENIR	EN COMMUNAUTÉ ET EN ENTREPRISE
Pour la requérante			
Certificat de naissance, de la carte de citoyenneté canadienne ¹ , de la carte de résident permanent ou de tout autre document établissant l'identité, la date de naissance et le droit de travailler au Canada			
Certificats de naissance des enfants ou autre preuve			
Copie du consentement à la vérification d'empêchement			
Attestation d'absence d'empêchement			
Déclaration de santé			
Certificat, datant d'au plus 3 ans, attestant de la réussite du cours de secourisme prévu à l'article 51 (8) du RSGEE			
Attestation de la réussite de la formation de 45 heures prévue à l'article 57 du RSGEE OU Qualification requise selon l'article 22 du RSGEE <u>Seulement si la formation ou la qualification a été complétée plus d'un an avant la demande de reconnaissance :</u>			
Preuve que la requérante a suivi 6 heures de perfectionnement dans l'année précédant la demande de reconnaissance (RSGEE, art. 59)			
Programme éducatif			
Procédure d'évacuation			

¹ Bien que l'article 60(2) du *Règlement sur les services éducatifs à l'enfance* traite toujours d'une carte de citoyenneté canadienne, le gouvernement du Canada a cessé de les émettre en février 2012. Ces dernières sont toujours valides en tant que preuve de citoyenneté canadienne. Or, les documents émis depuis cette date sont des certificats de citoyenneté canadienne.

Copie du certificat d'enregistrement de toute arme à feu que la résidence où seront fournis les services de garde abrite, s'il y a lieu			
Certificat d'assurance responsabilité civile Date d'expiration :			
Bail permettant l'usage du local	N.A.	N.A.	
Entente entre les personnes responsables d'un service de garde éducatif participants au projet, si le celui-ci comprend plusieurs personnes responsables d'un service de garde éducatif	N.A.	N.A.	
Pour chacune des personnes majeures vivant dans la résidence où sont prévus être fournis les services de garde éducatifs			
Copie du consentement à la vérification d'empêchement Nombre :			
Attestation d'absence d'empêchement Nombre :			
Pour l'assistante, s'il y a lieu			
Nom, adresse de résidence et numéro de téléphone			
Copie du consentement à la vérification d'empêchement			
Attestation d'absence d'empêchement			
Pour la remplaçante occasionnelle, s'il y a lieu			
Nom, adresse de résidence et numéro de téléphone			
Copie du consentement à la vérification d'empêchement			
Attestation d'absence d'empêchement			

1. LIEU OÙ SERONT FOURNIS LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

Adresse de la résidence où vous entendez fournir les services de garde éducatifs (*si différente de la précédente*) : _____

Cette résidence abrite-t-elle une arme à feu ? Oui Non

Si oui, veuillez joindre une copie du certificat d'enregistrement de toute arme à feu que cette résidence abrite.

La question suivante ne s'applique que si vous souhaitez être reconnue à titre de personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial.

Combien de personnes habitent dans la résidence où vous entendez fournir les services de garde éducatifs ? _____

Cette question vise, notamment à déterminer le ratio conformément aux articles 52, 53 et 53.1 de la LSGEE. Même si seuls les enfants de moins de 9 ans qui habitent la résidence où seront fournis les services de garde sont pris en compte dans le calcul du ratio, le BC doit connaître l'âge de toutes les personnes qui habitent la résidence puisqu'il doit rencontrer en entrevue toutes les personnes âgées de plus de 14 ans qui y résident. De plus, les personnes âgées de 18 ans et plus doivent consentir par écrit à la vérification d'absence d'empêchement.

Indiquez, s'il y a lieu, le nom et la date de naissance de toutes les personnes (enfants et adultes) qui résident dans la résidence où vous entendez fournir les services de garde éducatifs. Cela inclut les personnes qui ne sont pas membres de votre famille, le cas échéant.

Par exemple : les enfants que les parents ont en garde partagée, le locateur d'une chambre ou encore l'adolescent placé en famille d'accueil. Si elle est âgée de plus de 14 ans, le BC devra rencontrer cette personne en entrevue au même titre qu'un membre de la famille âgé de plus de 14 ans qui réside à cet endroit.

Nom	Prénom	Date de naissance	Heures de présence à la résidence

2. OFFRE DE SERVICES

Indiquez le nombre d'enfants et, le cas échéant, le nombre d'enfants âgés de moins de 18 mois que vous entendez recevoir :

_____ enfants de moins de 18 mois

_____ enfants de 18 mois à 5 ans

_____ enfants d'âge scolaire

Indiquez les jours et les heures d'ouverture du service de garde éducatif, comprenant les heures de repas et des collations dispensées aux enfants reçus :

Jours/Heures	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Heure d'ouverture							
Heure de fermeture							
Heure du repas							
Heure des collations AM :							
PM :							

Entendez-vous offrir plus qu'une plage horaire ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser ci-dessous. **Si non, passez à la section 3.**

Indiquez les jours et les heures d'ouverture du service de garde éducatifs, comprenant les heures de repas et des collations dispensées aux enfants reçus :

Jours/Heures	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Heure d'ouverture							
Heure de fermeture							
Heure du repas							
Heure des collations AM :							
PM :							

Possédez-vous la qualification prévue à l'article 22 du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance* ?

Oui Non Veuillez fournir les attestations nécessaires.

Si non, avez-vous, au sens de l'article 57 du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, réussi dans les trois ans précédant votre demande de reconnaissance, une formation d'une durée d'au moins 45 heures ?

Oui Non Veuillez fournir les attestations nécessaires.

Si cette qualification ou cette formation a été complétée il y a plus d'un an, avez-vous suivi 6 heures de perfectionnement portant sur les quatre volets de la formation initiale dans l'année précédant la présente demande ?

Oui Non Veuillez fournir l'attestation nécessaire.

Possédez-vous, au sens de l'article 51(8) du *Règlement sur les services de garde éducatif à l'enfance*, un certificat attestant la réussite d'un cours de secourisme adapté à la petite enfance d'une durée minimale de 8 heures comprenant un volet sur la gestion des réactions allergiques sévères ou d'un cours d'appoint d'une durée minimale de 6 heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours de secourisme adapté à la petite enfance ? Oui Non Veuillez fournir le certificat.

Au sens de l'article 52 du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, votre reconnaissance a-t-elle été révoquée au cours des trois dernières années ?

Oui Non S.O.

Au sens de l'article 52 *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, votre permis de garderie a-t-il été révoqué ou non renouvelé au cours des 3 dernières années ?

Oui Non S.O.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE PERSONNEL PREVU

*Une même personne peut être désignée tant comme remplaçante que comme assistante.
Vous pourriez, de plus, désigner plus d'une personne pour ces fonctions.*

Assistante

Vous avez l'obligation d'être assistée d'une personne adulte si vous prévoyez accueillir de 7 à 9 enfants (LSGEE, art. 53). Si vous prévoyez recevoir six enfants ou moins, vous pouvez, si vous le désirez, vous adjoindre une autre personne adulte pour vous assister (LSGEE, art. 54). De plus, si vous recevez six enfants, parmi lesquels plus de deux mais au plus quatre sont âgés de moins de 18 mois, vous devez aussi être assistée.

Si vous entendez être assistée, indiquer le nom et les coordonnées de l'assistante choisie.

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Remplaçante d'urgence

Vous devez pouvoir compter sur une personne majeure disponible pour vous remplacer ou pour remplacer la personne qui vous assiste, si l'une ou l'autre devait s'absenter en cas d'urgence (RSGEE, art. 81), l'urgence étant un événement immédiat et imprévu.

Inscrire les informations de la personne désignée.

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Remplaçante occasionnelle

Vous pouvez désigner une personne majeure pour vous remplacer occasionnellement ou remplacer la personne qui vous assiste (RSGEE, art. 81).

Si tel est le cas, inscrire les informations de la personne désignée.

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____